

ROYAUME DU MAROC



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE RABAT
SALE KENTRA

***Indice des Prix à la Consommation
(Base 100 : 2017)
Rapport Annuel 2023***

Ville de Rabat

SOMMAIRE

I.	Réforme de l'IPC	4
II.	Définition et objectifs de l'IPC	4
	A. Définition	4
	B. Objectifs.....	4
III.	Evolution de l'IPC durant l'année 2023	5
	A. Evolution mensuelle de l'indice de la ville de Rabat et de celui du National.....	5
	B. Evolution mensuelle de l'IPC à Rabat 2022-2023.....	6
	C. Evolution mensuelle des indices : général, alimentaire et non alimentaire de la ville de Rabat.....	7
	D. Evolution annuelle de l'indice général durant la période 2018-2023	8
	E. Evolution annuelle de l'indice par division de produits entre 2022 et 2023	8
	F. Evolution annuelle de l'indice par villes entre 2022 et 2023	10
IV.	Conclusion	12
	ANNEXES.....	13
I.	Aspects méthodologiques de l'IPC	14
	A. Population de référence.....	14
	B. Panier de l'indice	14
	C. Champ géographique	14
	D. Coefficients de pondération	14
	E. Nomenclature.....	16
	F. Périodicité de l'enquête	16
	G. Zones d'observation	16
	H. Points de vente.....	17
	I. Formule de calcul	17
II.	Liste des tableaux annexes	18

Introduction

Les indices des prix ont pour objectif principal de mesurer de manière globale l'évolution des prix à un stade spécifique de la commercialisation. Ils offrent ainsi la possibilité de suivre l'évolution de la conjoncture économique, de comparer les tendances dans le temps et l'espace, et d'estimer le pouvoir d'achat des consommateurs.

Dans ce contexte, le Haut-Commissariat au Plan (HCP), en tant qu'institution statistique de référence, réalise une enquête permanente sur les prix à la consommation. Ces données servent de base au calcul mensuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). Cet indice, outil central pour l'analyse économique, mesure les variations du niveau général des prix des biens et services consommés par la population de référence entre deux périodes données.

Le présent rapport vise à analyser et à présenter les changements récents ainsi que les résultats de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), un outil clé pour mesurer l'évolution des prix à la consommation au Maroc. Plus précisément, nous mettrons en avant les éléments suivants : définition, aspects méthodologiques, formule de calcul, zones d'observation et points de vente ; les principaux résultats relatifs à cet indice et son évolution durant l'année 2023 au niveau de la ville de Rabat par rapport au Maroc et par rapport aux autres villes du Royaume.

I. Réforme de l'IPC

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 fixant les éléments entrant dans la composition du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 et qui abroge le décret n° 2.09.529 relatif à l'indice des prix à la consommation base 2006, le Haut-Commissariat au Plan a procédé à la publication du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 à partir du 20 mai 2020.

Il convient de souligner que la réforme de l'indice des prix à la consommation s'avère nécessaire en raison de l'évolution des habitudes de consommation des ménages marocains au cours des dernières années, ainsi que de l'émergence de nouvelles approches méthodologiques en la matière. Cette réforme a été rendue possible grâce aux données actualisées issues de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014, ainsi que du recensement général de la population et de l'habitat de la même année.

La réforme de 2017 est la 5^{ème} génération des réformes des indices des prix à la consommation depuis l'indépendance du Maroc. Elle s'articule autour de plusieurs axes:

- ✚ Sur le plan de la couverture géographique, le champ a été élargi pour couvrir 18 villes représentant toutes les régions du Royaume, au lieu de 17 villes précédemment.
- ✚ Actualisation et élargissement du panier de référence pour contenir 546 articles et 1391 variétés au lieu de 478 articles et 1067 variétés dans le panier de l'indice précédent.
- ✚ Les pondérations des différents produits ont été également actualisées sur la base des nouvelles données sur les structures de la consommation.
- ✚ Lors de cette réforme, le HCP a adopté la technique CAPI (Computer Assisted Personnel Interview) ou (Interview Personnelle Assistée par Ordinateur) afin d'obtenir des informations sur le terrain, où le chercheur interroge face à face l'enquêté à l'aide d'une tablette, il lit les questions à l'écran, écrit les réponses au clavier et enregistre les réponses aux questions. Parmi les avantages de cette technologie :
 - Examen automatique des réponses, Test de Cohérence,
 - Transmission instantanée de données via Wi-Fi,
 - Gagner du temps et réduire le risque d'erreurs.

II. Définition et objectifs de l'IPC

A. Définition

L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) est un indicateur statistique qui permet de suivre l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages sur une période donnée. Il reflète les variations du coût de la vie en mesurant les fluctuations des prix de détail d'un panier représentatif de produits et services, pondérés selon leur importance dans les dépenses des ménages. Cet indice est essentiel pour évaluer l'inflation, adapter les politiques économiques, et ajuster les revenus, comme les salaires ou les pensions, en fonction des variations des prix.

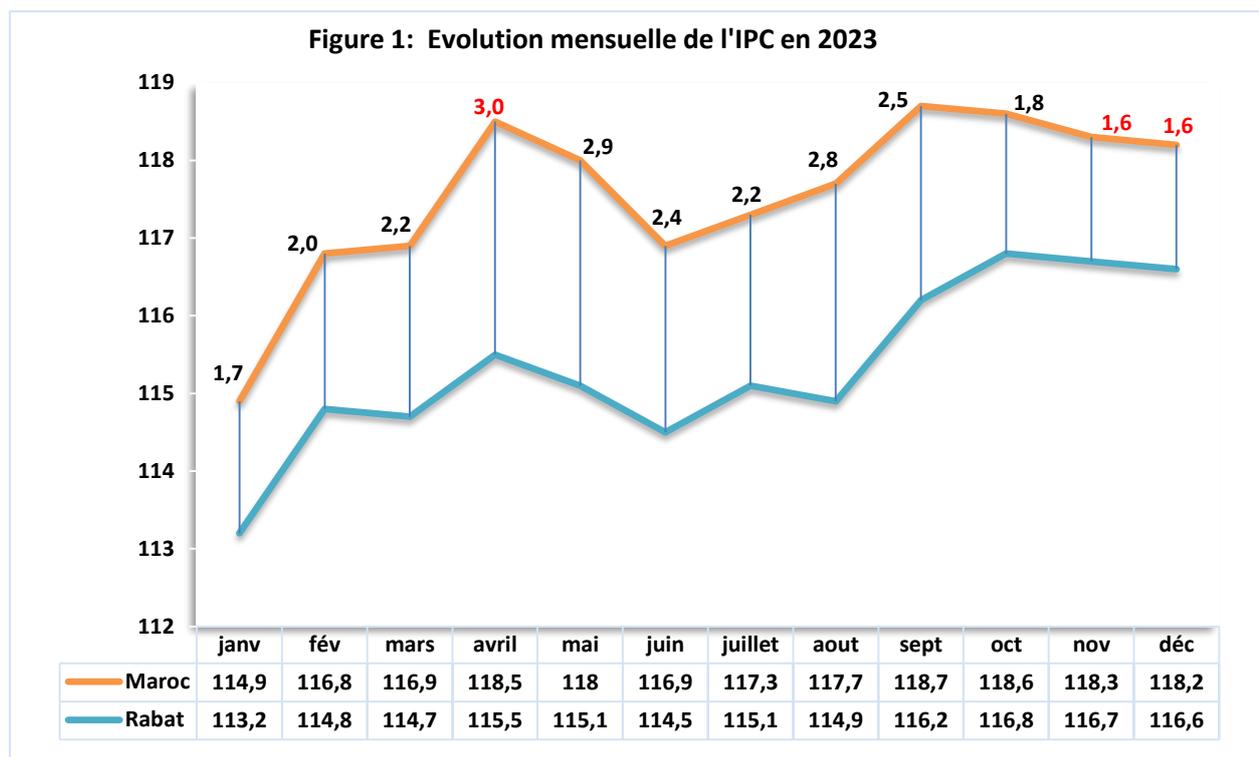
B. Objectifs

L'Indice des Prix à la Consommation sert à des fins très diverses, telles que :

- ✚ Mesurer la variation relative entre deux périodes des prix de détail ;
- ✚ Fournir une mesure moyenne de l'inflation de l'ensemble de l'économie ;
- ✚ Elaborer et évaluer la politique monétaire et fiscale, ainsi que les politiques commerciales et le taux de change ;
- ✚ Analyser la conjoncture économique et actualiser les différentes séries et agrégats économiques.

III. Evolution de l'IPC durant l'année 2023

A. Evolution mensuelle de l'indice de la ville de Rabat et de celui du National



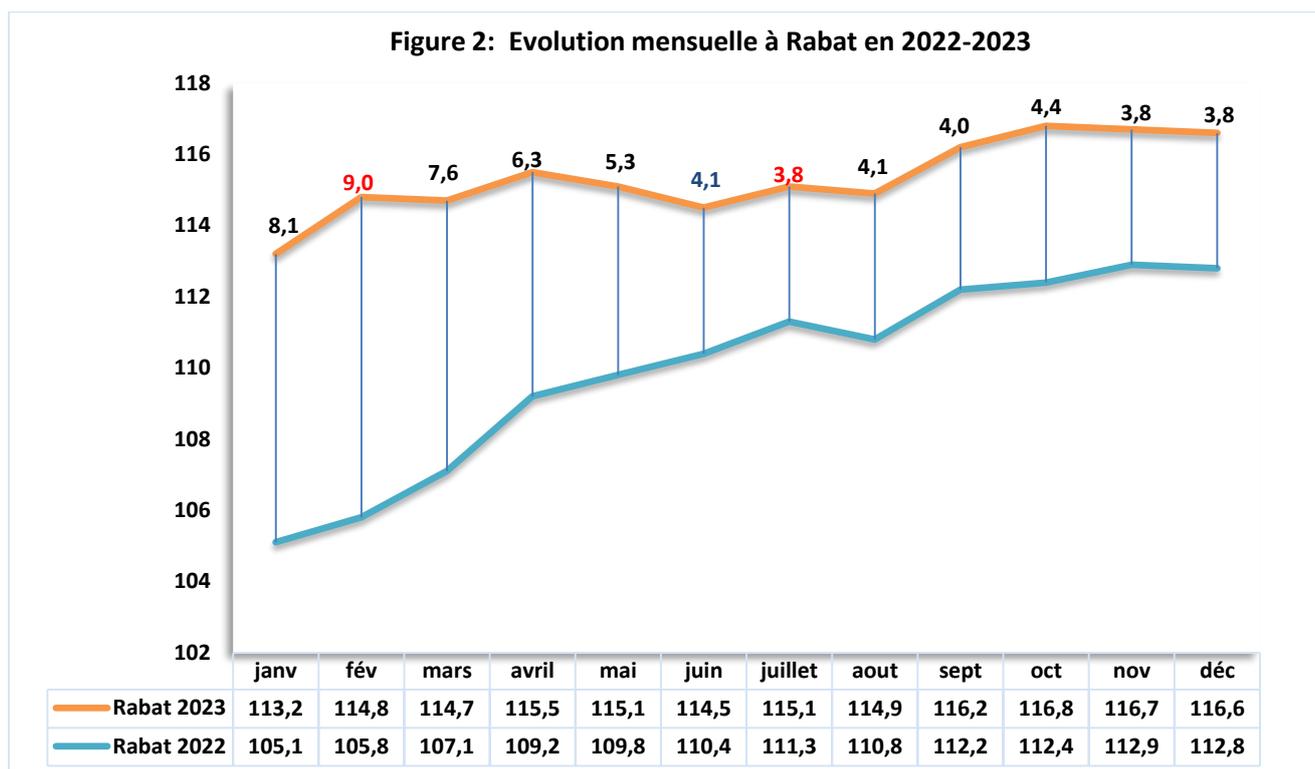
Source : HCP

Au cours de l'année 2023, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a progressé de 113,2 points en janvier à 116,6 points en décembre, tandis qu'à l'échelle nationale, il est passé de 114,9 points à 118,2 points. Cette variation s'est inscrite dans une fourchette allant de 113,2 points en janvier, niveau le plus bas, à un pic de 116,8 points en octobre, reflétant une évolution modérée des prix sur l'année.

Les taux de variation ont fluctué entre 0,7 % en janvier et -0,1 % en décembre, contre 0,5 % et -0,1 % à l'échelle nationale. Cette évolution a été marquée par des fluctuations cycliques irrégulières, avec une tendance générale modérée à la hausse. Toutefois, des baisses notables ont été enregistrées à Rabat, notamment en mai (-0,3 %) et en juin (-0,5 %).

En 2023, l'IPC général de la ville de Rabat est resté globalement inférieur à celui enregistré au niveau national. Les écarts absolus ont varié entre un minimum de 1,6 point en novembre et décembre, et un maximum de 3,0 points en avril 2023 (figure 1).

B. Evolution mensuelle de l'IPC à Rabat 2022-2023



Source : HCP

Au cours des deux premiers mois de 2023, l'indice moyen des prix à la consommation a enregistré une hausse modérée de 8,1 % par rapport à la même période en 2022. Cette progression s'explique principalement par une augmentation significative de 16,9 % de l'indice des « Produits alimentaires » et une hausse de 7,7 % de l'indice du « Transport ».

Entre mars et juillet 2023, l'écart s'est resserré de 4,9 % par rapport à la même période en 2022. Cette évolution s'explique par une augmentation de 11,3 % de l'indice des « Produits alimentaires » et une baisse de 1,9 % de l'indice des « Transports ».

Durant les mois d'août, septembre et octobre 2023, l'écart s'est nettement réduit de 3,7 % par rapport à la même période en 2022. Cette diminution est principalement attribuable à une hausse de 7,7 % de l'indice des « Produits alimentaires » et par la stagnation de l'indice des « Transports ».

Au cours des deux derniers mois de l'année 2023, l'écart s'est encore réduit de 3,4 % par rapport à la même période en 2022. Cette variation résulte d'une hausse de 6,6 % de l'indice des « Produits alimentaires » et d'une baisse de 0,5 % de l'indice des « Transports ».

De manière générale, les fluctuations de l'indice des prix à la consommation observée en 2023 s'expliquent principalement par les variations des indices des « Produits alimentaires » et des « Transports », en particulier celles liées aux prix des carburants (figure 2).

C. Evolution mensuelle des indices : général, alimentaire et non alimentaire de la ville de Rabat

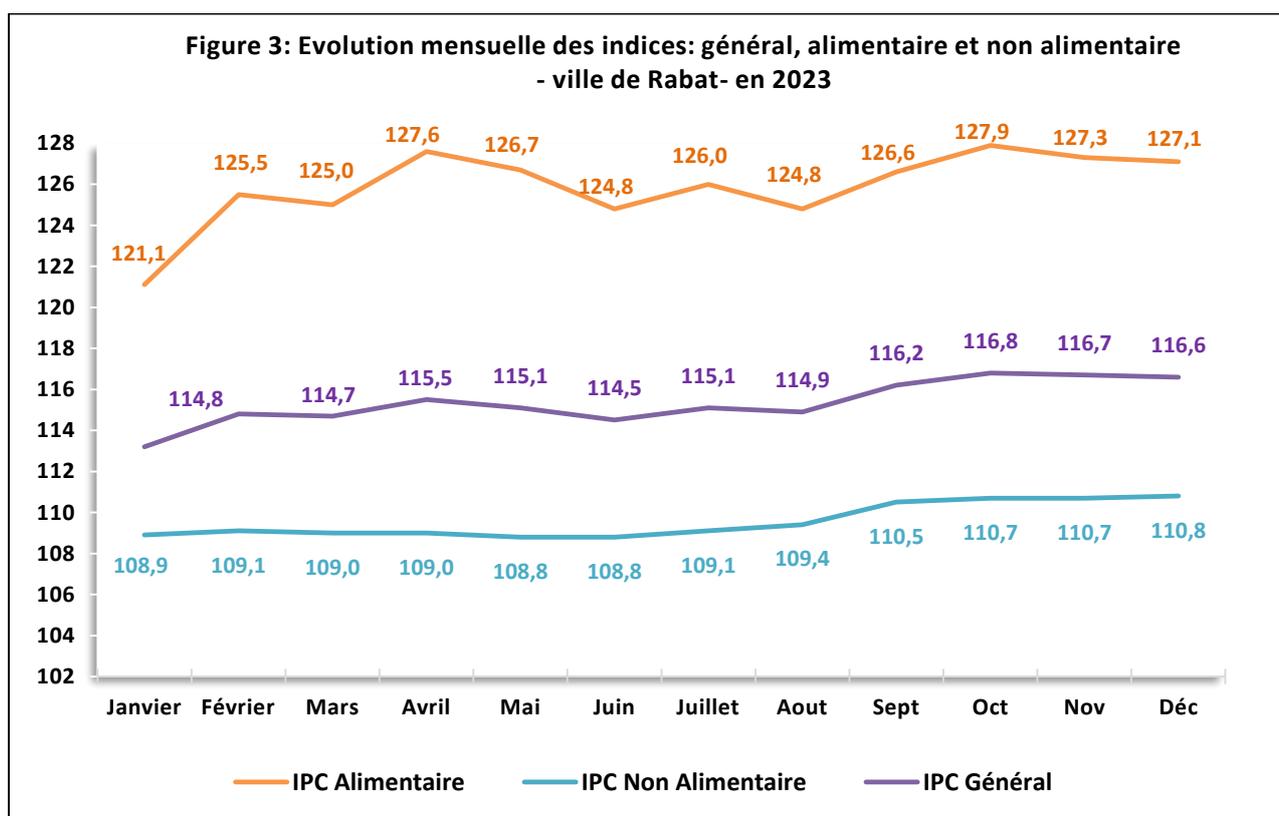
L'IPC comprend deux grands groupes de la nomenclature des biens et services : les produits alimentaires et les produits non alimentaires.

Bien que la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages ait tendance à diminuer, elles conservent une importance notable. À Rabat, elles représentent 34,68 % du budget des ménages urbains, d'après les résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013-2014. Par conséquent, toute hausse des prix dans cette catégorie se reflète directement sur l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), impactant ainsi le pouvoir d'achat des ménages.

L'année 2023 a été marquée par des variations cycliques principalement attribuées aux variations de l'indice des prix alimentaires. Les hausses les plus significatives ont été observées en février et avril avec des augmentations respectives de 3,7% et 2,1%. En revanche, les baisses les plus marquées ont eu lieu en juin et août, atteignant respectivement -1,4 % et -0,9 %.

Il est important de souligner que, pour l'indice non alimentaire, la plus marquée a été enregistrée en septembre, avec une augmentation de 1,0%. À l'inverse, les baisses les plus significatives ont été observées en avril et mai, chacune atteignant -0,1 %.

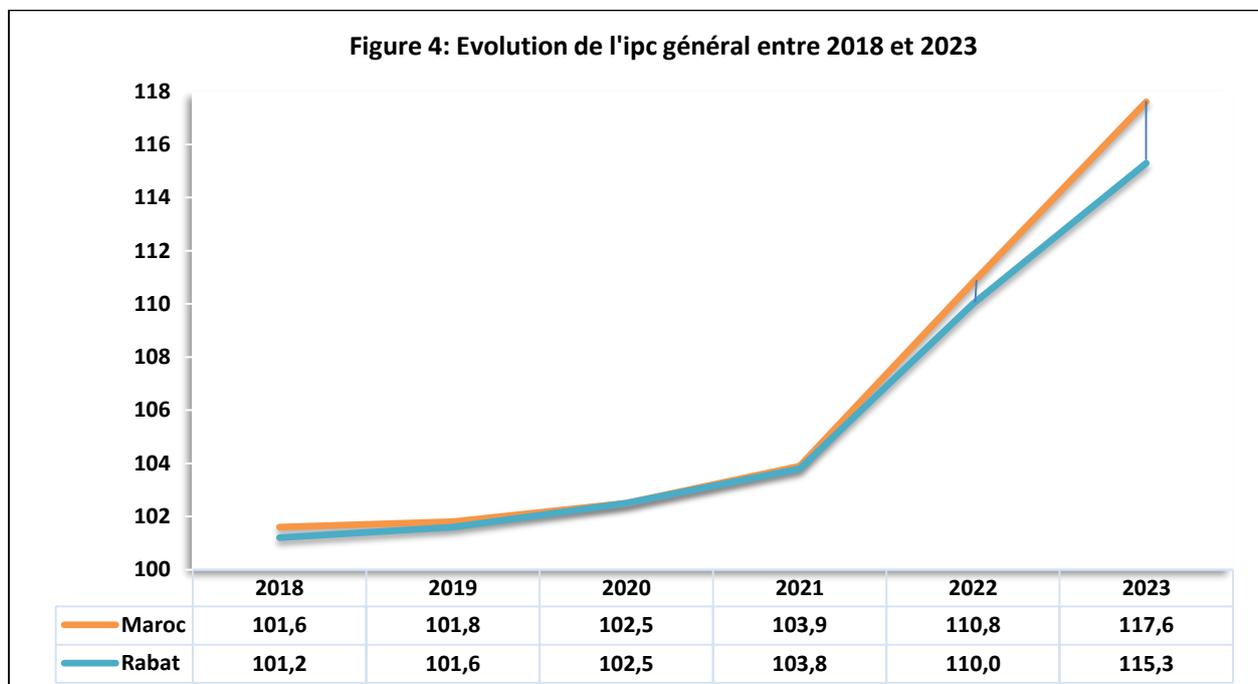
Le graphique ci-après (figure 3), illustre la relation entre l'indice des prix des produits alimentaires et l'indice général des prix à la consommation (IPC) pour l'année 2023. Il met en évidence l'impact notable des fluctuations des prix alimentaires sur l'évolution de l'IPC, soulignant leur contribution significative aux variations globales des prix.



Source : HCP

D. Evolution annuelle de l'indice général durant la période 2018-2023

L'indice des prix à la consommation de la ville de Rabat a enregistré une tendance générale à la hausse entre 2018 et 2023, avec une augmentation de 13,9% contre 15,7% au niveau national. Cette hausse des prix a été particulièrement marquée au cours des deux dernières années, tant au niveau national qu'à Rabat. Cette évolution reflète un phénomène global de hausse des prix dans plusieurs secteurs économiques, ce qui impacte le pouvoir d'achat des consommateurs dans la ville, ainsi que dans l'ensemble du pays (figure 4).



Source : HCP

E. Evolution annuelle de l'indice par division de produits entre 2022 et 2023

Au terme de l'année 2023, l'indice annuel moyen à Rabat a enregistré une hausse de 4,8 % par rapport à l'année 2022, contre 6,1 % au niveau national. Il est ainsi passé de 110,0 en 2022 à 115,3 en 2023 dans la capitale, tandis qu'à l'échelle nationale, l'indice est passé de 110,8 à 117,6.

Cette inflation se traduit par une augmentation des prix tant pour les produits alimentaires que non alimentaires, avec des hausses respectives de 10,4% et 1,7% à Rabat (contre +12,6% et +1,7 % au niveau national).

En ce qui concerne les produits alimentaires, l'augmentation de leur indice est principalement attribuée à la hausse de l'indice de la division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 10,6 %, ainsi qu'à celle de la division « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » de 5,6 %, contre respectivement 12,9 % et 5,4 % au niveau national.

La progression de l'indice de la division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est due principalement à l'évolution des prix des « Légumes » de 25,1% ; des « Fruits » de 20,0% ; des « Huiles et graisses » de 14,8% ; « Lait, fromage et œufs » de 12,3% ; des « Viandes » de 9,8% ; des « Poissons et fruits de mer » de 3,5% ; du « Pain et céréales » et « Eaux minérales et boissons rafraichissantes » de 2,3% ; du « Café, thé et cacao » de 2,1% et du « Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie » avec 0,1%.

L'indice de la division « Boissons alcoolisées et Tabac » a affiché une hausse de 5,6%, portée par l'augmentation des prix des « Boissons alcoolisées » de 8,2% et du « Tabac » de 5,4 %.

Concernant les produits non alimentaires, les variations ont affecté la plupart des divisions, allant de -0,6 % pour les « Loisirs et culture » à +9,0 % pour les « Restaurants et hôtels » (tableau 1).

Tableau 1 : Evolution de l'IPC annuel par division de produits entre 2022 et 2023

Divisions	Rabat			Maroc		
	2022	2023	Var%	2022	2023	Var%
Produits alimentaires	114,1	125,9	10,4	114,3	128,7	12,6
01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	113,5	125,5	10,6	113,7	128,4	12,9
02-Boissons alcoolisées et tabac	129,2	136,4	5,6	129,8	136,8	5,4
Produits non alimentaires	107,7	109,6	1,7	108,5	110,3	1,7
03-Articles d'habillement et chaussures	118,6	125,2	5,6	109,7	113,8	3,7
04-Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	102,8	104,4	1,6	103,6	104,7	1,1
05-Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	102,2	104,4	2,2	107,1	111,2	3,8
06-Santé	102,6	102,2	-0,4	101,9	102,4	0,5
07-Transports	117,6	118,0	0,3	119,7	119,8	0,1
08-Communications	107,1	107,6	0,5	104,0	104,2	0,2
09-Loisirs et culture	101,5	100,9	-0,6	104,3	105,7	1,3
10-Enseignement	109,6	114,0	4,0	113,2	117,5	3,8
11-Restaurants et hôtels	108,2	117,9	9,0	107,5	113,6	5,7
12-Biens et services divers	106,0	109,1	2,9	110,0	112,6	2,4
GENERAL	110,0	115,3	4,8	110,8	117,6	6,1

Source : HCP

Ces variations sont présentées comme suit :

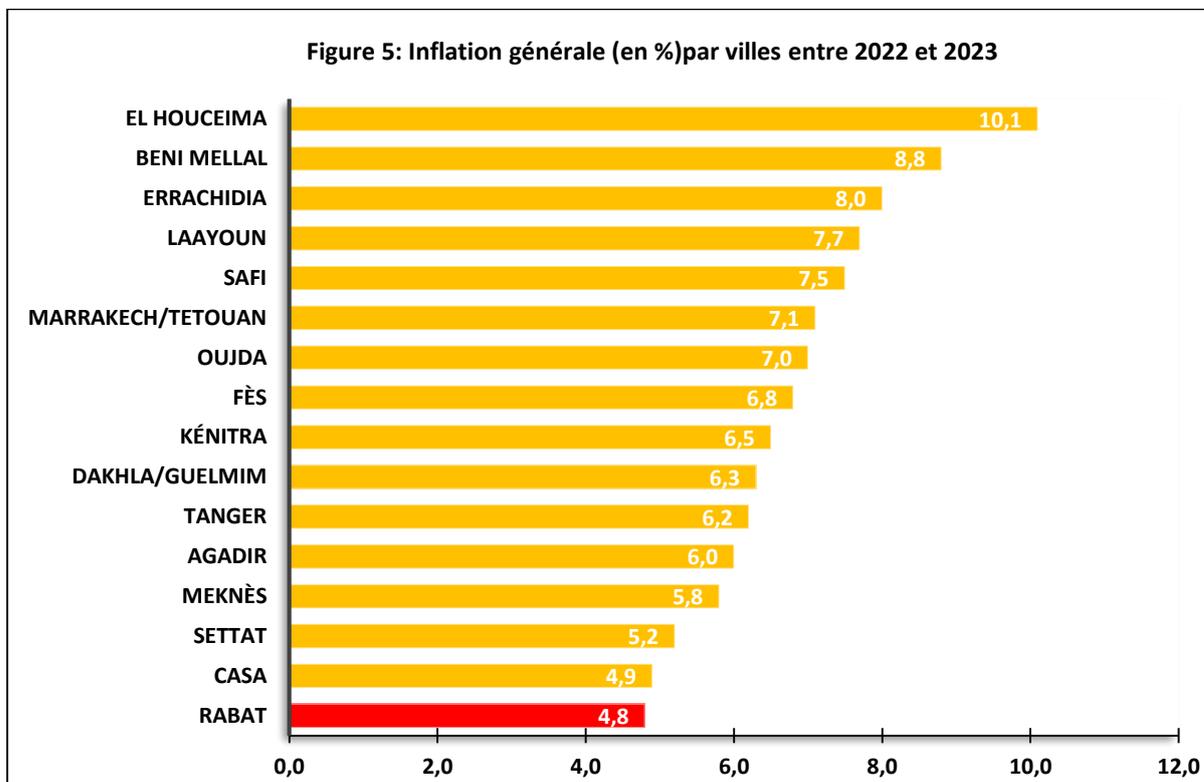
- ✚ **Article d'habillement et chaussures** : l'indice de cette division a crû de 5,6% (+3,7% au niveau national). Cette augmentation est expliquée par la hausse des prix des « Articles d'habillement » de 6,7% et des « Chaussures » de 1,5% ;
- ✚ **Logement, eau, électricité et autres combustibles** : l'indice annuel moyen de cette division a évolué de 1,6% (+1,1% au niveau national) due à la hausse des prix des « loyers effectifs » de 0,6% ; de l'« Entretien et réparation de logement » de 5,7% ; de l'« Alimentation en eau et services divers liés au logement » de 1,9% et de l'« Electricité, gaz et autres combustibles » de 0,9% ;
- ✚ **Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer** : l'augmentation observée dans cette division (2,2% au niveau de la ville de Rabat et 3,8% au niveau national) est due essentiellement à des variations touchant la totalité de ses groupes, allant de +0,1% pour les « Outillage et autre matériel pour la maison et le jardin » à +6,6% pour les « Appareils ménagers » ;
- ✚ **Santé** : l'indice annuel de la santé a enregistré une baisse de 0,4% (contre +0,5% au niveau national) due essentiellement à la chute des « Produits, appareils et matériels médicaux » de 0,7% d'une part et à la stagnation des autres groupes ;

- ✚ **Transports** : au terme de l'année 2023, l'indice de la division des « Transports » a évolué de 0,3% (+0,1% au niveau national), par rapport à l'année 2022, suite à la hausse des prix de l'«Achat de véhicules » de 3,6% et des « Services de transport » de 2,2% d'une part, et à la baisse des prix des « Dépenses d'utilisation des véhicules » de 2,7% ;
- ✚ **Communications** : l'indice de cette division a évolué de 0,5% par rapport à l'année 2022 (0,2% au niveau national), suite à la hausse des prix des « Services postaux » de 1,3% et ceux du « Matériel de téléphonie et de télécopie » de 1,3% ;
- ✚ **Loisirs et culture** : l'indice de cette division a régressé de 0,6% entre 2022 et 2023 (+1,3% au niveau national), suite à des variations touchant la totalité de ses groupes allant de -4,6% pour le « Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information » à +3,5 % pour les « forfaits touristiques » ;
- ✚ **Enseignement** : L'augmentation enregistrée (4,0% contre 3.8% au niveau national) est due essentiellement à des variations allant de +0,3% pour l'indice de l'« Enseignement supérieur » à +7,2% pour l'« Enseignement préélémentaire et primaire»;
- ✚ **Restaurants et hôtels** : l'indice de cette division a augmenté de 9,0% en 2023 (contre +5,7% au niveau national). Cette variation est le résultat de la hausse des prix des « Services de restauration » avec 7,3% et des prix des « Services d'hébergement » 18,5% ;
- ✚ **Biens et services divers** : l'indice de cette division a connu une évolution de 2,9% (contre +2,4% au niveau national), due essentiellement à hausse des prix des « Soins corporels », des « Effets personnels non classés ailleurs », des « Services financiers » et des « Autres services » respectivement de 3,5% ; 3,7% ; 0,7% et 8,5%.

F. Evolution annuelle de l'indice par villes entre 2022 et 2023

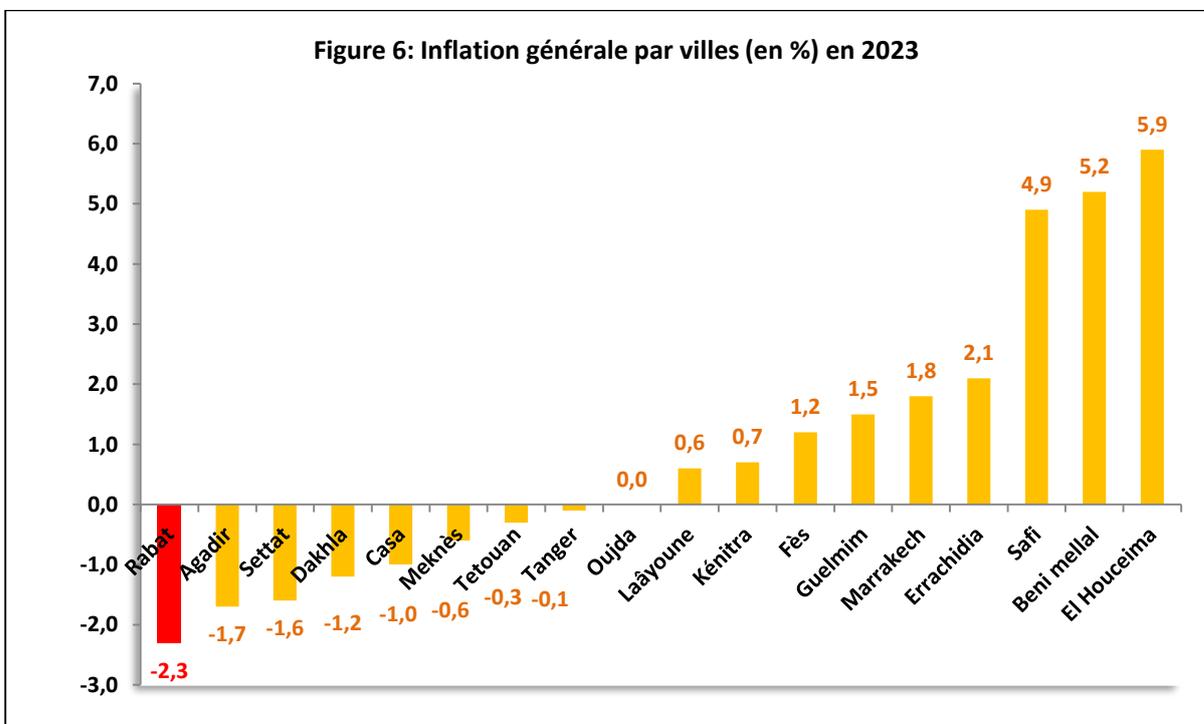
L'inflation est définie comme étant la hausse généralisée et durable du niveau des prix. Elle est habituellement mesurée par le biais d'un indice des prix à la consommation qui synthétise l'évolution des prix des différents biens et services.

A l'échelle des villes, l'indice annuel des prix à la consommation a connu des hausses à Al-hoceima avec 10,1% ; à Beni-Mellal avec 8,8% ; à Errachidia avec 8,0% ; à Laâyoune avec 7,7% ; à Safi avec 7,5% ; à Marrakech et Tétouan avec 7,1% ; à Oujda avec 7,0% ; à Fès avec 6,8% ; à Kénitra avec 6,5% ; à Dakhla et Guelmim avec 6,3% ; à Tanger avec 6,2% ; à Agadir avec 6,0% ; à Meknès avec 5,8% ; à Settat avec 5,2% et à Casablanca avec 4,9% (figure5).



Source : HCP

La plupart des villes ont enregistré des taux d'inflation supérieurs à la moyenne nationale, avec des écarts positifs variant de 0,6 point à Laâyoune à 5,9 points à Al Hoceima. En revanche, huit villes ont affiché un taux d'inflation inférieur à la moyenne nationale, avec des écarts négatifs allant de 2,3 points à Rabat à 0,1 point à Tanger (figure 6).



Source : HCP

IV. Conclusion

En résumé, au cours de l'année 2023, l'indice annuel moyen de la ville de Rabat a évolué de 4,8 % par rapport à l'année 2022, soit un niveau plus bas que celui enregistré au niveau national 6,1%.

En analysant les mois de l'année 2023 à Rabat, les hausses les plus significatives de l'indice ont été observées en février avec une variation de +1,4 %. A l'inverse, les baisses les plus marquées ont eu lieu en juin avec une diminution de -0,5 %.

Tandis qu'au niveau national, les hausses les plus importantes ont été enregistrées au cours des mois février, avec 1,7% et les baisses les plus marquées ont été observées en juin 2023 avec 0,9%.

Parmi les 12 composants de l'indice, 10 ont augmenté et 2 ont diminué au niveau de la ville de Rabat. En revanche, au niveau national, l'ensemble des 12 composantes ont affiché une augmentation.

Il est à noter également, que la ville de Rabat a enregistré la hausse la plus faible au niveau national, suivie de Casablanca avec un taux de 4,9 %, de Settat avec 5,2% de Meknès avec 5,8% et Agadir avec 6,0%.

ANNEXES

I. Aspects méthodologiques de l'IPC

A. Population de référence

La population de l'indice est constituée de l'ensemble de la population urbaine.

B. Panier de l'indice

Le panier de l'indice des prix à la consommation (base 100 : 2017) contient 546 produits et 1391 variétés (au lieu de 478 produits et 1067 variétés dans le panier de l'indice précédant) représentant les habitudes de consommation des ménages urbains. Le choix des produits retenus dans ce panier a été fait selon leur importance dans la dépense totale des ménages obtenus à partir des données détaillées de l'Enquête Nationale de Consommation et des Dépenses des ménages de 2013-2014. Ces produits sont classés en 12 divisions et 41 groupes.

C. Champ géographique

Lors de la réforme actuelle de 2017, le champ de l'enquête mensuelle sur les prix de détail a été élargi pour couvrir 18 villes (au lieu de 17 villes dans l'indice précédant) en ajoutant la ville d'Errachidia au champ géographique afin de tenir compte du nouveau découpage régional. Ces villes représentent toutes les régions du Royaume à savoir : Agadir, Casablanca, Fès, Kenitra, Marrakech, Oujda, Rabat, Tétouan, Meknès, Tanger, Laâyoune, Al Hoceima, Settat, Béni Mellal, Safi, Guelmim, Dakhla et Errachidia. Le choix de ces villes a été basé sur plusieurs critères dont notamment :

- ✚ La représentativité régionale ;
- ✚ L'importance de la ville.

D. Coefficients de pondération

Les coefficients de pondération relatifs aux 12 divisions de l'IPC représentent la structure des dépenses de consommation des ménages urbains pour chaque région. Ils sont calculés sur la base des données de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages de 2001 et actualisés par les données provenant de l'Enquête sur les Revenus et les Niveaux de Vie des Ménages de 2007.

A partir de janvier 2018, ces coefficients ont été mis à jour sur la base des nouvelles données issues de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013-2014. Selon cette dernière enquête, les coefficients de pondération des produits alimentaires et boissons ont atteint 34,68% enregistrant ainsi une baisse de 10,39% par rapport à 2007. Cette diminution a profité à certains postes de dépenses, notamment : la Santé dont le coefficient budgétaire a augmenté de 99,4%, l'Enseignement de 30,2%, les biens et services divers de 19,4% et les Loisirs transport de plus de 17,0 %.

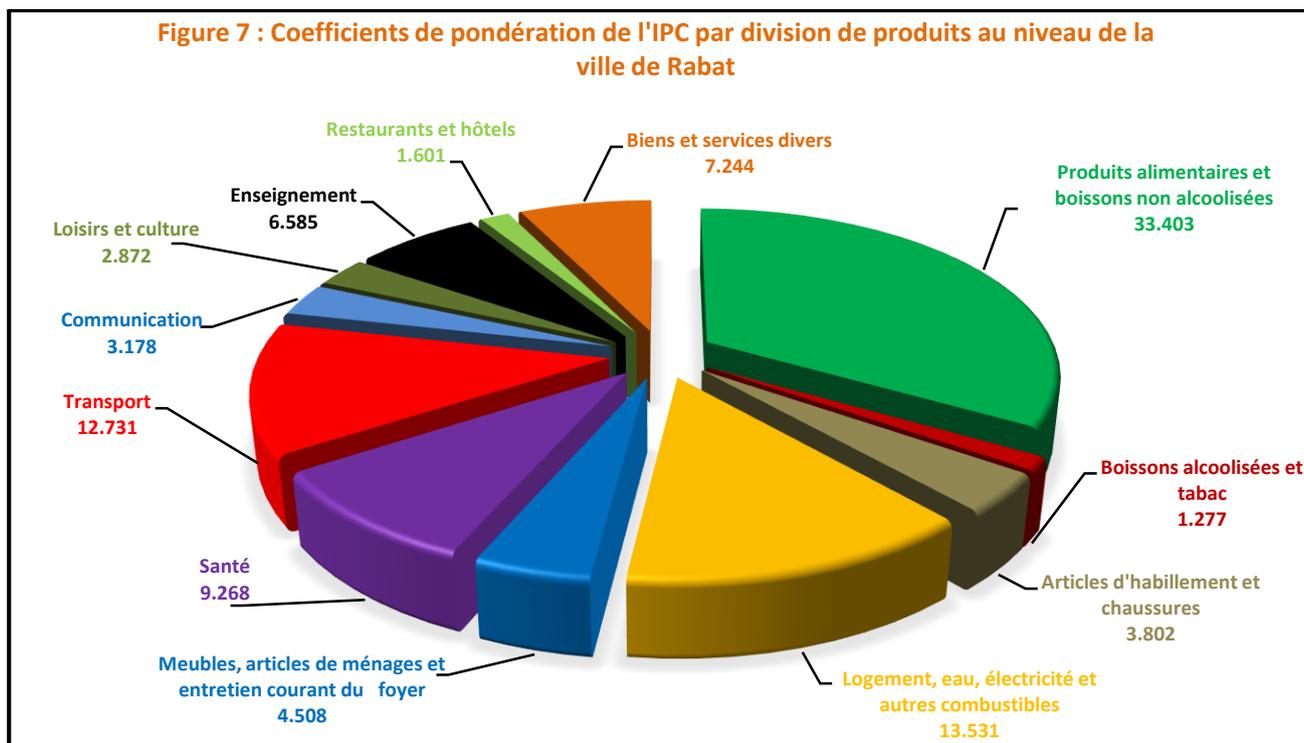
La structure des coefficients budgétaires de l'ensemble des biens et services du panier de l'indice au niveau de la ville de Rabat, selon les deux enquêtes, est présentée dans le tableau, ci-dessous :

Tableau a : Coefficients de pondération de l'IPC par division de produits en 2007 et 2014
-Ville de Rabat-

Division des produits	2007 (%)	2014 (%)
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,244	33,403
02.Boissons alcoolisées et tabac	2,460	1,277
03.Articles d'habillement et chaussures	3,726	3,802
04. Logement, eau, électricité et autres combustibles	15,388	13,531
05. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5,190	4,508
06.Santé	4,647	9,268
07.Transport	10,873	12,731
08.communication	4,521	3,178
09.Loisirs et culture	2,435	2,872
10.Enseignement	5,058	6,585
11.Restaurants et hôtels	3,389	1,601
12.Biens et services divers	6,069	7,244

Source : HCP

Figure 7 : Coefficients de pondération de l'IPC par division de produits au niveau de la ville de Rabat



Source : HCP

E. Nomenclature

Les biens et services entrants dans le panier de l'indice sont classés dans des catégories similaires selon un système de classification hiérarchique : Divisions/Groupes/Classes/Sections/Produits/Variétés. Cette classification est compatible avec la version la plus récente de la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP: Classification of Individual Consumption to Purpose) adoptée par la Commission de Statistique des Nations Unies. Cette nomenclature est structurée en 12 divisions, 41 groupes, 88 classes et 112 sections.

F. Périodicité de l'enquête

Chaque mois, l'enquête des prix se déroule par le biais d'une interview directe auprès des points de vente selon un programme établi à l'avance et à des moments bien précis de la journée tout en respectant la description exacte de la variété du produit à observer.

Ainsi la périodicité d'observation des produits varie selon leur nature et leur importance dans les habitudes de consommation de la population. A cet effet, on distingue trois types d'observations :

- ✚ Observations hebdomadaires : elles concernent les produits alimentaires frais qui sont observés quatre fois par mois, et les produits de l'épicerie une fois par mois au niveau des cinq zones de travail ;
- ✚ Observations mensuelles : elles concernent les produits alimentaires non frais, les boissons alcoolisées, les articles d'habillement et chaussures, logement, gaz, eau et électricité, les meubles et articles de ménages, la santé, le transport, la communication, loisirs et culture, l'enseignement, les restaurants et hôtels, les biens et services divers. Les produits de ces dix divisions sont observés 1 fois par 2 mois au niveau de deux zones d'une façon alternative, tandis que dans les deux autres zones on reporte les prix du mois précédent. Cette opération est inversée le mois d'après ;
- ✚ Observations relatives au loyer : le loyer est un groupe qui fait partie de la division Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles. La taille de l'échantillon du loyer de l'indice (base 100 : 2017) est d'environ 456 locataires au niveau des villes de Rabat et Salé (contre 589 logement pour l'indice base 100 : 2006), réparti en 6 sous-échantillons contenant chacun environ 76 logements. L'observation des prix du loyer effectivement payés par les locataires se déroule mensuellement à l'aide d'une interview directe des ménages en alternance semestrielle (à raison d'un lot par mois).

G. Zones d'observation

La ville de Rabat a été répartie en 3 zones et la ville de Salé a été considérée comme une 4^{ème} zone, en plus d'une 5^{ème} zone relative aux grandes surfaces. Le découpage de la ville en zones d'enquête est fait Sur la base de la dispersion des concentrations des points de vente, de l'hétérogénéité des quartiers, de la nature des biens et services commercialisés et du type d'activité commerciale. Les 5 zones comprennent les quartiers suivants :

Tableau b : Liste des quartiers de concentrations zones de travail

Zones	Quartiers des concentrations
Zone 1	Ancienne Médina, Bab El Had, Océan ,Diour-jamaa, Centre-ville ,Hassan
Zone 2	Akkari, Agdal, Yacoub El Mansour
Zone 3	Youssoufia, Takadoum, Hay Nahda, Hay Riyad
Zone 4	Ancienne médina et les alentours de la ville de Salé
Zone 5	Hypermarché Marjane Hay Riyad

H. Points de vente

Le choix des points de vente ou points d'observation a été effectué de manière à assurer une bonne représentativité des produits de consommation et aussi une activité intense dans la concentration et continue dans le temps. Le point de vente peut être un commerçant, une boutique spécialisée, une entreprise de service, un hypermarché, un magasin de proximité, un marché ouvert ou couvert. Au niveau de la ville de Rabat le nombre des points de vente de l'indice (base 100 :2017) s'élève à 630 points (contre 480 pour l'indice base 2006) répartis comme suit :

Tableau c : Nombre de points d'observation par zone

Zone	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Total
Nombre de points de vente	193	166	140	130	1	630

I. Formule de calcul

Le calcul de l'IPC se base sur le rapport entre les prix courants (observés périodiquement) et les prix de base (définis à partir des observations effectuées au cours de l'année de base 2017). Par convention, on affecte à l'indice de l'année de base la valeur 100 alors que les indices courants sont rapportés à cette valeur de référence pour avoir l'évolution des prix entre les deux périodes.

La formule appliquée pour le calcul de l'indice est celle de « Laspeyres en chaîne ». Cette formule offre la possibilité d'actualiser le panier des produits et les coefficients de pondération. Elle permet aussi de résoudre le problème induit par les produits saisonniers. Les indices sont calculés mensuellement au niveau de chaque ville à tous les niveaux de la nomenclature. L'indice national est calculé sur la base des données collectées au niveau des 18 villes.

II. Liste des tableaux annexes

Tableau 1 : Inflation générale par villes en (%) 2022-2023

Code	Villes	Indices moyens annuels		Inflation générale 2022-2023	Ecart par rapport au National
		2022	2023		
01	AGADIR	109,3	115,9	6,0	-1,7
02	CASA	111,2	116,6	4,9	-1,0
03	FES	111,2	118,8	6,8	1,2
04	KENITRA	111,1	118,3	6,5	0,7
05	MARRAKECH	111,5	119,4	7,1	1,8
06	OUIDA	109,9	117,6	7,0	0,0
07	RABAT	110,0	115,3	4,8	-2,3
08	TETOUAN	109,5	117,3	7,1	-0,3
09	MEKNES	110,6	117,0	5,8	-0,6
10	TANGER	110,6	117,5	6,2	-0,1
11	LAAYOUNE	109,8	118,2	7,7	0,6
12	DAKHLA	109,5	116,4	6,3	-1,2
13	GUELMIM	112,0	119,1	6,3	1,5
14	SETTAT	110,3	116,0	5,2	-1,6
15	SAFI	114,0	122,5	7,5	4,9
16	BENI MELLAL	112,9	122,8	8,8	5,2
17	EL Hoceima	112,2	123,5	10,1	5,9
18	Errachidia	110,8	119,7	8,0	2,1
99	National	110,8	117,6	6,1	----

Source : HCP

Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe -Ville de Rabat-

DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES	2021	2022	2023	VAR (%) (2023/2022)
01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	102,8	113,5	125,5	10,6
Produits alimentaires	102,9	114,1	126,7	11,0
Pain et céréales	104,7	120,1	122,8	2,3
Viande	106,2	112,2	123,2	9,8
Poisson et fruits de mer	93,1	96,9	100,3	3,5
Lait, fromage et œufs	104,7	112,7	126,6	12,3
Huiles et graisses	106,5	128,8	147,8	14,8
Fruits	104,7	111,1	133,3	20,0
Légumes	95,6	108,6	135,9	25,1
Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	100,1	100,6	100,7	0,1
Produits alimentaires n.c.a	94,6	103,7	108,9	5,1
Boissons non alcoolisées	100,6	101,9	104,2	2,2
Café, thé et cacao	99,9	100,8	103,0	2,1
Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes(nd)	104,0	106,9	109,4	2,3
02-Boissons alcoolisées et tabac	124,8	129,2	136,4	5,6
Boissons alcoolisées	100,2	105,1	113,7	8,2
Spiritueux	96,4	99,5	108,5	9,0
Vin et boissons fermentées	101,1	107,3	114,5	6,7
Bière	120,8	132,9	143,0	7,6
Tabac	126,5	130,8	137,9	5,4
Tabac	126,5	130,8	137,9	5,4
03-Articles d'habillement et chaussures	108,0	118,6	125,2	5,6
Articles d'habillement	105,5	112,2	119,8	6,7
Tissus pour habillement	101,9	107,1	108,9	1,7
Vêtements	106,1	113,1	122,0	7,8
Autres articles et accessoires d'habillement	103,7	109,2	109,2	0,0
Nettoyage, réparation et location d'articles d'habillement	100,0	100,0	100,0	0,0
Chaussures	119,2	148,6	150,8	1,5
Chaussures diverses	119,3	148,8	151,0	1,5
Cordonnerie	100,0	100,0	100,0	0,0
04-Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	101,4	102,8	104,4	1,5
Loyers effectifs	104,1	105,2	105,9	0,6
Loyers effectivement payés par les locataires	104,1	105,2	105,9	0,6
Entretien et réparation de logement	100,0	109,8	116,1	5,7

Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe Ville de Rabat (Suite)

DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES	2021	2022	2023	VAR (%) (2023/2022)
Fournitures pour travaux d'entretien et de réparation des logements	102,3	122,2	134,6	10,1
Services concernant l'entretien et les réparations du logement	99,2	105,4	109,7	4,1
Alimentation en eau et services divers liés au logement	100,0	100,0	101,9	1,9
Alimentation en eau et assainissement	100,0	100,0	102,4	2,4
Collecte des ordures ménagères	100,0	100,0	100,0	0,0
Services divers liés au logement n.c.a	100,0	100,0	100,0	0,0
Electricité, gaz et autres combustibles	100,4	100,5	101,4	0,9
Electricité	100,0	100,0	101,0	1,0
Gaz	100,6	100,6	100,6	0,0
Combustibles solides	104,2	108,3	114,7	5,9
05-Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	100,9	102,2	104,4	2,1
Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements	108,1	115,5	118,2	2,4
Meubles et articles d'ameublement	111,4	121,9	125,3	2,8
Tapis et revêtements de sol divers	100,1	100,1	101,2	1,1
Articles de ménage en textiles	97,7	99,1	101,5	2,4
Articles de ménage en textiles	97,7	99,1	101,5	2,4
Appareils ménagers	98,4	99,6	106,2	6,6
Gros appareils ménagers, électriques ou non	98,2	99,4	106,2	6,9
Petits appareils électroménagers	102,5	103,3	105,2	1,8
Réparation d'appareils ménagers	100,2	105,9	108,8	2,7
Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	100,4	100,6	101,0	0,4
Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	100,4	100,6	101,0	0,4
Outillage et autre matériel pour la maison et le jardin	113,7	120,8	120,9	0,1
Petit outillage et accessoires divers	113,7	120,8	120,9	0,1
Biens et services liés à l'entretien courant du foyer	100,2	100,2	101,1	0,9
Biens d'équipement ménager non durables	100,3	100,4	102,1	1,7
Services domestiques et services ménagers	100,0	100,0	100,0	0,0
06-Santé	102,7	102,6	102,2	-0,3
Produits, appareils et matériels médicaux	97,4	96,8	96,2	-0,7
Produits pharmaceutiques	97,3	96,6	95,9	-0,8
Produits médicaux divers	99,0	107,3	108,9	1,5

Source : HCP

Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe -Ville de Rabat- (Suite)

DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES	2021	2022	2023	VAR (%) (2023/2022)
Appareils et matériel thérapeutiques	99,1	99,1	99,1	0,0
Services ambulatoires	109,3	109,3	109,3	0,0
Services médicaux	126,5	126,5	126,5	0,0
Services dentaires	109,9	109,9	109,9	0,0
Services paramédicaux	100,0	100,0	100,0	0,0
Services hospitaliers	100,0	100,0	100,0	0,0
Services hospitaliers	100,0	100,0	100,0	0,0
07-Transports	105,9	117,6	118,0	0,3
Achat de véhicules	107,3	113,5	117,6	3,6
Voitures automobiles	107,4	113,7	117,9	3,7
Motocycles	103,7	103,7	105,3	1,6
Bicyclettes	100,0	100,0	103,2	3,2
Dépenses d'utilisation des véhicules	101,1	126,0	122,7	-2,7
Pièces de rechange et accessoires pour véhicules de tourisme	98,7	98,7	98,8	0,1
Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	102,0	145,1	138,9	-4,3
Entretien et réparation de véhicules particuliers	100,0	103,4	103,9	0,5
Services divers liés aux véhicules particuliers	100,3	100,3	100,3	0,0
Services de transport	112,5	107,9	110,3	2,2
Transport ferroviaire de passagers	101,6	102,8	102,8	0,0
Transport routier de passagers	115,8	109,5	111,1	1,4
Transport aérien de passagers	72,0	87,6	106,3	21,3
08-Communications	106,4	107,1	107,6	0,5
Services postaux	100,0	100,0	101,3	1,3
Services postaux	100,0	100,0	101,3	1,3
Matériel de téléphonie et de télécopie	95,6	102,4	107,3	4,8
Matériel de téléphonie et de télécopie	95,6	102,4	107,3	4,8
Services de téléphonie et de télécopie	107,7	107,7	107,7	0,0
Services de téléphonie et de télécopie	107,7	107,7	107,7	0,0
09-Loisirs et culture	100,7	101,5	100,9	-0,6
Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information	95,9	94,4	90,0	-4,6
Matériel de réception, d'enregistrement de reproduction du son et de l'image	92,7	90,2	83,9	-7,0
Matériel photographique et cinématographique et appareils optiques	99,5	99,6	98,1	-1,5

Source : HCP

Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe Ville de Rabat (Suite)

DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES	2021	2022	2023	VAR (%) (2023/2022)
Matériel de traitement de l'information	99,9	99,3	97,7	-1,6
Supports d'enregistrement	99,0	99,0	95,2	-3,9
Réparation de matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information	101,8	101,8	101,8	0,0
Autres biens durables à fonction récréative et culturelle	100,0	100,0	100,0	0,0
Instruments de musique et biens durables destinés aux loisirs d'intérieur	100,0	100,0	100,0	0,0
Autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animation	98,1	98,4	100,9	2,5
Jeux, jouets et passe-temps	99,3	100,0	104,7	4,7
Articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités de plein air	96,3	96,3	97,3	1,0
Produits pour jardins, plantes et fleurs	105,7	105,7	107,0	1,3
Services récréatifs et culturels	104,4	105,6	107,3	1,6
Services récréatifs et sportifs	103,3	105,3	108,2	2,8
Services culturels	107,7	107,7	107,7	0,0
Jeux de hasard	100,0	100,0	100,0	0,0
Journaux, livres et articles de papeterie	103,2	104,0	105,6	1,5
Livres	100,0	100,0	100,0	0,0
Journaux et publications périodiques	118,9	118,9	119,5	0,5
Papeterie et matériel de dessin	101,6	108,8	121,0	11,2
Forfaits touristiques	108,6	118,5	122,6	3,5
Forfaits touristiques	108,6	118,5	122,6	3,5
10-Enseignement	108,4	109,6	114,0	4,0
Enseignement préélémentaire et primaire	111,0	113,7	121,9	7,2
Enseignement préélémentaire et primaire	111,0	113,7	121,9	7,2
Enseignement secondaire	106,5	107,1	109,5	2,3
Enseignement secondaire	106,5	107,1	109,5	2,3
Enseignement postsecondaire non supérieur	111,5	111,5	113,1	1,5
Enseignement postsecondaire non supérieur	111,5	111,5	113,1	1,5
Enseignement supérieur	101,4	101,4	101,7	0,3
Enseignement supérieur	101,4	101,4	101,7	0,3
Enseignement non défini par niveau	100,0	100,0	106,7	6,7
Enseignement non défini par niveau	100,0	100,0	106,7	6,7
11-RESTAURANTS ET HOTELS	101,5	108,2	117,9	8,9
Services de restauration	102,1	109,8	117,8	7,3
Restaurants, cafés et établissements similaires	102,1	109,8	117,8	7,3

Source : HCP

Tableau 2 : Indice des prix à la consommation par division, groupe et classe -Ville de Rabat- (Suite)

DIVISIONS, GROUPES ET CLASSES	2021	2022	2023	VAR (%) (2023/2022)
Cantines	100,0	100,0	100,0	0,0
Services d'hébergement	98,7	99,8	118,3	18,5
Services d'hébergement	98,7	99,8	118,3	18,5
12-BIENS ET SERVICES DIVERS	103,3	106,0	109,1	2,9
Soins corporels	102,7	105,1	108,7	3,5
Salons de coiffure et instituts de soins et de beauté	102,8	108,0	110,6	2,4
Appareils électriques pour soins corporels	100,1	100,1	103,0	2,9
Autres appareils, articles et produits pour soins corporels	102,7	102,8	107,3	4,4
Effets personnels n.c.a.	100,3	117,9	122,3	3,7
Articles de bijouterie et horlogerie	99,6	125,3	131,8	5,2
Autres effets personnels	101,8	102,6	102,9	0,3
Assurance	106,5	106,5	106,5	0,0
Assurance transports	106,5	106,5	106,5	0,0
Services financiers	100,1	100,1	100,9	0,7
Coût des services d'intermédiation financier	100,1	100,1	100,9	0,7
Autres services	100,9	105,3	114,3	8,5
Autres services	100,9	105,3	114,3	8,5
Général	103,8	110,0	115,3	4,8

Source : HCP